

**Commission fédérale de discipline**

**Président : Félix MUTIO-DESVALLEES**

---

**Objet : Rapport à l'Assemblée Générale 2024**

---

A l'occasion de la saison 2023, la Commission Fédérale de Discipline a examiné :

- Huit affaires pour des faits constitutifs de provocations verbales et/ou gestes déplacés, ayant donné lieu au prononcé d'une relaxe, deux sanctions fermes, et cinq sanctions fermes assorties en partie de sursis, et une sanction assortie intégralement du sursis, allant de 3 matchs à 12 matchs de suspension ou à une période d'interdiction d'exercice de fonctions – quatre sanctions ont fait l'objet d'un appel devant le Conseil fédéral d'appel ;
- Une affaire pour des faits contraires à la charte d'éthique, ayant donné lieu au prononcé de deux sanctions fermes d'interdiction d'exercice de fonctions pour la saison sportive – n'ayant pas fait l'objet d'appel ;
- Deux affaires de violences physiques, ayant donné lieu à une sanction ferme de suspension de 24 matchs assortie en partie d'un sursis et une interdiction d'exercice de fonctions d'un an – n'ayant pas fait l'objet d'appel.

Il est à noter également que le collège spécial *violences sexuelles* a été sollicité pour une affaire.